



Brainstorming sur la relance du groupe-pays États-Unis

Mardi 15 décembre 2020

De 10h30 à 12h00

En visioconférence

Compte-rendu

Sont présentes et présents à la réunion :

Ordre non alphabétique

François Laval (directeur du campus de Nancy, Collège universitaire de SciencesPo), **Antoine Le Solleuz** (adjoint au maire de Nancy et nouveau Président du groupe-pays États-Unis), **Verena Denry** (ville de Nancy), **Aurore Mallet** (Ville de Tours), **Brenda Milani** (ville de Nice), **Emmanuelle Breuil-Salles** (ville d'Issy-les-Moulineaux), **Morgane Millon** (ville d'Issy-les-Moulineaux), **Florence Rey** (ville de Marseille), **Céline Cornier** (ville d'Orléans), **Alexandre Houssard** (conseiller délégué auprès du maire, ville d'Orléans), **Mathieu Chave** (Brest métropole), **Pamela Vennin** (SRI - Ville et Métropole de Lyon), **Per Justesen** (SRI - Ville et Métropole de Lyon), **Christophe Meunier** (SRI - Ville et Métropole de Lyon), **Lucyna Gravière** (Région Auvergne-Rhône-Alpes), **Bruno Chiaverini** (Région Auvergne-Rhône-Alpes), **Christiane Grosjean-Cervantes** (Région Auvergne-Rhône-Alpes), **Adrien Cassina** (ville de Dijon), **Sophie Senghor** (Bordeaux métropole), **Benoît Pilet** (adjoint au maire, ville d'Angers), **Nicolas Boblin** (ville de Caen), **Gaëlle Leray** (ville de Rennes), **Jacques Baran** (ville de Toulouse), **Agnès Rivet** (ville de Strasbourg), **Christine Renard** (ville de Nantes), **Jacques Raynaud** (Ville de Châtelleraut), **Geneviève Sevrin** (Cités Unies France), **Constance Koukoui** (Cités Unies France), **Zoé Courboin** (Cités Unies France), **Louis Jouffret** (Cités Unies France).

1. Propos introductifs, regard global sur les États-Unis et état des relations franco-américaines

Introduction par Cités Unies France :

Ce brainstorming fait suite à l'Assemblée générale extraordinaire de Cités Unies France ayant eu lieu le 13 octobre 2020. Durant cette Assemblée, plusieurs collectivités ont exprimé leur volonté de reprendre les travaux du groupe-pays États-Unis après l'arrêt et le départ de la ville de Caen à sa présidence. Nancy s'est alors portée volontaire pour animer ce groupe par la voix de M. Antoine Le Solleuz qui en assurera la présidence. Ce brainstorming est composé exclusivement de collectivités à l'exception de M. François Laval, directeur du campus de Nancy, Collège universitaire de SciencesPo sollicité pour introduire la situation américaine. Ce format est justifié par la volonté que les collectivités réfléchissent dans un premier temps ensemble aux démarches à entamer pour relancer ce groupe-pays États-Unis.

- « France et États-Unis : deux organisations territoriales à l'opposé »

Présentation par **François Laval**, directeur du campus de Nancy, Collège universitaire de SciencesPo (*support de présentation en annexe*) :

En France : le modèle de l'État unitaire concentré puis décentralisé. Aux États-Unis, l'organisation est basée sur le modèle de l'État fédéral.

Ce modèle implique une détermination de pouvoirs partagés avec les États fédérés : Police, Impôt sur le revenu... Si l'on doit retenir un principe constitutionnel aux États-Unis, c'est la liberté et non pas l'égalité comme en

France. Ce choix a des répercussions sur la manière dont le pays fonctionne. L'organisation territoriale américaine se divise alors en trois « échelons » : comtés, municipalités, et districts spéciaux.

Découpage politique aux États-Unis :

- Grands électeurs : 24 pour Donald J. Trump, 24 pour Joe Biden et 2 *split* (divisés entre les deux candidats).
- Gouverneurs : 27 républicains et 23 démocrates.
- Sur les 100 villes les plus peuplées : 63 sont démocrates et 23 républicaines (86 villes divisées entre ces deux partis)
- Il ressort de ces chiffres une corrélation entre la densité de population et la couleur politique du territoire. Ainsi, les villes les plus peuplées sont principalement démocrates et les zones moins peuplées, majoritairement républicaines.

Effets sur la coopération décentralisée :

- Il y a beaucoup d'occasions de nouer des liens avec les structures américaines tant les autorités locales sont nombreuses. Plusieurs niveaux de coopération sont alors accessibles.
- Les pouvoirs des structures locales varient entre chaque États et donc les comtés, municipalités et districts spéciaux ne sont pas dotés des mêmes pouvoirs. Ceci peut, dans certains cas où le partenaire a des pouvoirs limités, freiner la coopération avec les collectivités françaises.
- Il faut relever la contrainte financière forte des gouvernements locaux américains. En effet, ceux-ci ne disposent pas des mêmes moyens financiers que les collectivités françaises et sont donc plus limités – voire empêchés – dans leur action, notamment internationale.

- **Questions / Remarques :**

Ville de Nancy sur l'indépendance des districts, la notion de liberté et de spécialisation. Expérience avec Ville de Nancy jumelée avec Cincinnati depuis 1991 : du côté français, l'eau est gérée par la métropole du Grand Nancy, et du côté américain, l'eau est gérée par « *Greater Cincinnati Water Works* » qui est un service public appartenant à la municipalité et exploité par celle-ci. Il n'y a pas de règles fixes, c'est au cas par cas pour la répartition des compétences aux États-Unis.

Ville d'Orléans : Les comtés forment-ils des exécutifs locaux ?

- ⇒ Oui ce sont les *county executives* qui sont soit désignés par la population par exemple dans le cadre de l'Election Day soit par les pouvoirs locaux.

Ville de Nice : Quels sont les interlocuteurs privilégiés des maires français ? Comment les cibler ?

- ⇒ Cela dépend des États, et de leur organisation. Les grandes villes françaises vont généralement aller voir les grandes villes américaines mais le plus important est de s'intéresser aux compétences du partenaire car elles diffèrent entre chaque municipalité. Antoine Le Solleuz (Ville de Nancy) prend l'exemple du jumelage Nancy-Cincinnati pour dire qu'à Cincinnati les relations internationales par exemple, ne sont pas une compétence du maire ou de son adjoint, et que les relations se font plus avec les « *Sister cities* »¹ qui jouent par exemple un rôle moteur dans le partenariat.

¹ <https://sistercities.org/>

2. Collectivités françaises et Villes américaines : aperçu des relations et des principaux domaines d'action

- **Modes de fonctionnement des partenariats :**

Ville de Tours (jumelée avec la ville de Minneapolis) : Un intermédiaire est généralement présent lors des échanges et des projets entre Minneapolis et Tours. L'interlocuteur privilégié dans le partenariat est *MeetMinneapolis*.

Ville d'Angers (jumelée avec la ville d'Austin) : Dialogue avec le maire d'Austin qui se déplace très peu car lorsqu'il le fait c'est sur ses fonds propres. Il semble très contrôlé dans ses actions. Comme pour la ville de Tours le dialogue passe aussi par d'autres infrastructures (pour cinéma, culture, etc...). La ville d'Austin n'est là que pour la partie représentation.

Région Auvergne-Rhône-Alpes (partenariat avec l'État de Pennsylvanie) : Le gouverneur a été reçu en 2012 mais pour pouvoir venir avec une délégation importante, ils ont dû créer une fondation afin de lever des fonds privés et financer le voyage des entreprises et du gouverneur. Ce qui confirme le budget restreint des autorités américaines mais aussi la surveillance à laquelle elles doivent faire face.

Métropole de Lyon (jumelée avec la ville de Boston) : Les motivations de Boston tournent principalement autour du développement économique mais on assiste à une potentielle évolution vers l'équité, l'inclusion... Un voyage politique de Boston à Lyon au printemps va peut-être se réaliser. Le maire de Boston ne se déplace quasiment jamais car sa priorité reste ses citoyens. François Laval affirme en précisant que les *local governments* américains vont généralement s'orienter vers la gestion des enjeux locaux et des citoyens. Cela peut s'expliquer par le budget plus faible des collectivités américaines. Ces dernières passent alors par des intermédiaires notamment pour les relations internationales.

Service des relations internationales ville et Métropole de Lyon : Le consul des États-Unis, Chris Crawford est volontaire pour accompagner des projets de rapprochement. Les consuls sont généralement très volontaires, ce qui est confirmé par la ville de Nancy.

- **Thématiques des partenariats :**

Région Auvergne Rhône Alpes : Ce genre de partenariat est assez contre-nature car les États fédérés n'ont généralement pas la compétence pour les relations internationales. L'accord a été renouvelé et est toujours en vigueur. C'est la seule région française ayant un partenariat formalisé avec un État fédéré. Les américains ne comprennent pas vraiment le concept de coopération décentralisée.

Pour faciliter la coopération il faut axer les échanges sur des choses très pragmatiques qui parlent aux Américains : business, volet économique (mission d'entreprises, participation à des salons...), mais aussi enseignement supérieur, recherche et technologie. Si les sujets parlent aux deux parties, alors la coopération peut très bien fonctionner.

Ville de Nancy : La crise sanitaire est susceptible de dynamiser les partenariats. Des thématiques nouvelles sont à creuser comme le développement durable. C'est un thème large qui permet d'explorer d'autres propos dans les partenariats (végétalisation des villes, traitement des déchets, ou encore la revitalisation des centres-villes où les USA sont très bons avec piétonisation, utilisation de transports doux, etc...).

Ville d'Issy-les-Moulineaux : La ville est intéressée par des partenariats en mode projet. La thématique de *Smart City* (technologie, développement durable, tourisme...) est privilégiée. Les enjeux touristiques pour rendre attractifs nos territoires en France sont à mettre en avant pour faire revenir les Américains après la crise sanitaire. Les thèmes du tourisme et des *Smart Cities* peuvent être liés.

Ville de Dijon : La ville de Dijon est jumelée avec Dallas. La ville est principalement en appui via des associations, la chambre de commerce, etc... Au démarrage, les connexions étaient principalement économiques puis sont devenues culturelles avec notamment l'école nationale d'art et son programme d'échange, le réseau FRAME (*French Regional American Exchange*) sur les musées². L'Union Européenne a lancé un appel à projet sur le dialogue transatlantique : « EU-US: Getting to Know Europe, Transatlantic Civil Society Dialogue & Building Partnership on the Future of Work » ce qui démontre la volonté, même au niveau européen de perpétuer ce dialogue au niveau local.

Ville de Châtelleraut : La ville est dans une démarche, en attente de formalisation, sur la francophonie en Amérique du Nord. Il y a un intérêt à essayer d'avoir une réponse coordonnée avec un dialogue de réseaux avec les villes francophiles nord américaines. Exprime l'envie de travailler sur ce réseau de villes. Il faudrait jouer sur une complémentarité Canada/États-Unis pour mettre en avant l'héritage du français, le tout dans une perspective d'attractivité et de tourisme.

Ville de Nice : Fait part du partenariat de la ville de Nice avec New York City Police Department (NYPD).

Ville de Marseille : La ville souhaite développer un partenariat avec une ville américaine. Les conseils des collectivités déjà engagées et l'accompagnement du groupe-pays seront les bienvenus.

3. La relance du groupe-pays États-Unis

Les thèmes se rejoignent et les objectifs aussi. L'économie, le tourisme, les questions sociétales, les nouvelles technologies, le développement durable... Il n'y a donc pas de changement majeur par rapport à ce qui se faisait avant. Il faut donc innover dans la manière de travailler, de dialoguer, d'évoluer avec les partenaires américains. La question est de savoir comment les mobiliser.

Antoine Le Solleuz : Il y a une volonté de développer des partenariats américains par beaucoup de collectivités françaises. Il apparaît important de les accompagner. La solidarité des collectivités fortes d'une expérience avec les autorités locales américaines est primordiale. Il faut aussi cibler les partenariats et les jumelages ce qui peut être fait au sein de ce groupe-pays. Deux thèmes convergents à l'issue de cette réunion pourraient être mis en avant : les *Smart Cities* et le développement durable.

4. Prochains rendez-vous

Geneviève Sevrin (Cités Unies France) : Il faut entendre les Américains sur ce qu'ils attendent des partenariats avec les collectivités françaises, en s'appuyant sur les représentants de *Sisters cities*, des consuls, des ambassades... La prochaine réunion sera proposée avec des représentants américains afin qu'eux aussi aient la parole, et qu'ils puissent exprimer leurs objectifs dans les partenariats qu'ils ont avec les collectivités françaises. Le but est de voir ce qui est possible de construire ensemble, de trouver ce qui fera valeur ajoutée.

⇒ **La prochaine réunion se tiendra probablement début mars (à partir du 7 mars pour éviter de pénaliser des collectivités en raison des congés scolaires).**

Antoine Le Solleuz, nouveau président de ce groupe-pays, conclut en ajoutant que la priorisation des thématiques est importante. Les collectivités américaines ont beaucoup à offrir en termes d'expérience ; il est important de dynamiser les partenariats franco-américains dans le cadre de la coopération décentralisée. Ce nouvel élan va nécessairement devoir passer par une entraide entre les collectivités françaises, ce qui est aussi l'objectif de ce groupe.

Antoine Le Solleuz,
Adjoint au maire de Nancy
Président du groupe-pays États-Unis

² <https://framemuseums.org/>